



La construction du nouveau temps périscolaire : du sens à l'action

Date : Mercredi 23 Avril 2014

Lieu : Délégation Rhône-Alpes Lyon, Amphithéâtre Lumière

Problématique :

Issue de la loi de refondation de l'école, le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires dite « réforme des rythmes scolaires » questionne depuis son apparition les collectivités et les conduits à repenser leur organisation du temps périscolaire.

Alors qu'environ un quart des collectivités s'est s'emparé de cette réforme dès la rentrée 2013, la majorité d'entre elles travaille actuellement à sa mise en œuvre pour la prochaine rentrée. Les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires libérés par la réforme sont considérés comme des nouveaux temps à investir.

A ce titre, les collectivités s'emparent de la formation pour renforcer la compétence animation de leurs agents et étoffer leur offre d'activités périscolaire.

Or, les premiers retours d'expériences amènent certaines collectivités à revoir cette orientation et à se reposer la question du sens du service. Ce nouveau temps périscolaire est donc à repenser dans sa finalité et avant tout dans sa globalité.

Dans le cadre de cette journée, nous donnerons la parole aux collectivités engagées en 2013. Nous apporterons ensuite un point de vue positif d'une possible et (nécessaire ?) complémentarité entre les temps scolaire et périscolaire, avant de vous proposer un travail en atelier visant à penser son service périscolaire dans son environnement territorial.

Cette journée s'adresse aux encadrants qui dans leur mission de pilotage de la réforme, participent à la définition du projet éducatif et encadrent les équipes chargées de sa mise en œuvre. Garants des orientations éducatives, la communication qui en est faite demeure primordiale.

Publics : Elus, DGS, Directeurs de services Education Jeunesse, Affaires Scolaires, Directeurs d'Accueil collectifs pour Mineurs, Coordinateurs Education Jeunesse, Chargés de mission Réforme des rythmes scolaires.

Objectifs :

- Identifier les opportunités et les points de vigilance dans la mise en œuvre de la réforme.
- Clarifier les finalités et le sens donné à la mise en œuvre de la réforme.
- Envisager des pistes d'actions pour sa collectivité.
- Communiquer sur les orientations éducatives de la collectivité.

Contacts :

Maud BERNIES, Conseillère formation - maud.bernies@cnfpt.fr

Maryse PAPIN, Assistante formation - maryse.papin@cnfpt.fr ou 04 72 32 43 27



Inscription. Le bulletin d'inscription est à nous renvoyer par courrier avant le **7 Avril**. Pour le bon fonctionnement de la journée et des ateliers proposés l'après-midi, la journée sera limitée à 100 personnes.

Journée organisée en collaboration avec l'ANDEV

Programme Prévisionnel :

9h00 - 10h30 : Table ronde animée par Antoine DUBOIS VIOLETTE.

Retours d'expériences de collectivités ayant mis en œuvre la réforme des rythmes éducatifs en septembre 2013 sur la base de 4 thèmes :

- Les points forts de la nouvelle organisation – quels choix ? pourquoi ?
- Les principales difficultés rencontrées, les écueils ?
- Les points de vigilance identifiés. Des conseils.
- Les ajustements envisagés.

Avec les témoignages des villes de Grenoble – Bregnier Gordon – Annecy – Roanne (à confirmer)

Echanges avec la salle.

10h30 - 12h00 : Conférence - « Donner du sens à la refonte des rythmes scolaires ».

Intervenant **Jean-Louis AUDUC**, chargé de cours à Paris Ouest Nanterre, ancien directeur des études d'un IUFM, auteur de "Le système éducatif français : L'Etat des lieux" Hachette 2013.

Echanges avec la salle.

12h00 - 13h15 : Repas pris en commun

13h15 - 15h15 : Ateliers en sous-groupes de travail. Répartition en 4 groupes de 25 personnes

« De l'identification des besoins des usagers, aux pistes de construction d'un nouveau temps périscolaire ». Proposition de travail sur la base de 3 questions.

- Quels sont les besoins des enfants ?
- Comment répondre aux besoins des familles ?
- Comment accompagner les équipes ? Quelles informations, quels messages transmettre aux équipes ?

Les ateliers seront animés par 4 formateurs, **Christine CASSET FALL** et **Claire HEBERT**, formatrices consultantes, **Antoine DUBOIS VIOLETTE**, animateur, formateur et **Pascal MENUT**, comédien, du **Cabinet « ARIAC - EUTOPIA », Villeuneuve**.

15h45 - 16h45 : Restitution originale des ateliers.

16h45 - 17h00 - Clôture par Jean-Louis AUDUC.